

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Présidence de l'honorable WALTER EDWARD
FOSTER

Jeudi 25 janvier 1940.

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires:

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la sixième session de la dix-huitième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat

Membres de la Chambre des communes

Depuis la session spéciale mes ministres ont travaillé sans relâche à l'organisation et à la direction de l'effort de guerre du Canada. Le Gouvernement s'est tenu en contact étroit avec le gouvernement du Royaume-Uni et a pris les mesures jugées les plus propres à servir la cause commune.

Les diverses divisions de nos forces militaires ont agi avec vigueur en vue d'assurer la sécurité et la défense du Canada de même que la collaboration avec les armées alliées de terre, de mer et de l'air.

En vue de la conduite effective de la guerre, nous poursuivons activement la mobilisation des ressources industrielles, financières et autres du pays, ainsi que la coordination de toutes les initiatives de guerre. On a donné une direction efficace à la production et la vente des denrées agricoles ou des autres produits primaires, et des mesures sont intervenues pour prévenir toute hausse illicite, à la faveur de la guerre, dans le prix des aliments, du combustible et des autres denrées nécessaires à l'existence.

Depuis votre dernière réunion, la nature du conflit dans lequel le Canada est engagé s'est précisée de plus en plus à mesure que se déroulaient les hostilités. Les nations chérissant l'indépendance et l'idéal démocratiques voient leur existence même menacée par les éléments d'une impitoyable agression qui cherchent à dominer le genre humain par la terreur et la violence. Le peuple canadien a manifesté sa détermination de participer avec la Grande-Bretagne et la France dans toute la mesure de ses forces, à la défense de la liberté.

De l'avis de mes ministres, la conduite efficace de la guerre exige que ceux sur qui retombe la grave responsabilité d'administrer le pays reçoivent de la nation, en des heures si critiques, l'appui d'un mandat exprès et incontesté. Mes conseillers ont, par conséquent, en tenant compte des circonstances actuelles et cette période de la présente législature, décidé d'en appeler immédiatement au peuple.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie la divine Providence de vous donner la force et de vous guider dans l'exercice de vos importantes fonctions.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, je désire déposer sur le bureau des copies dactylographiées des dé-